



AVIS PUBLIC

Avis est, par la présente, donné que le conseil municipal de Sainte-Claire tiendra une séance extraordinaire pour l'adoption des prévisions budgétaires 2024, du programme d'immobilisation 2024-2025-2026, le lundi 18 décembre 2024, à 19 h 00, à la salle du conseil municipal, sise au 135 rue Principale.

L'assemblée spéciale ne portera que sur les prévisions budgétaires de l'année 2024 et le programme d'immobilisation 2024-2025-2026.

DONNÉ À SAINTE-CLAIRE,

LE 8^e DÉCEMBRE 2024

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Louis-Philippe Caron".

Louis-Philippe Caron

Directeur général & greffier-trésorier